



Hôtel de ville et concertation citoyenne

Comme vous le savez certainement, chez Florès, nous nous occupons de toutes sortes de projets. Des **hôpitaux**, des **écoles**, des **équipements sportifs** ou encore culturels, pour n'en citer que certains... Depuis quelques temps, nous pouvons également compter les **hôtels de ville** dans notre palmarès. Pour cette mission, j'ai eu l'occasion de participer à l'organisation et l'animation des concertations citoyennes. Un sujet aussi atypique que passionnant...

Mais d'abord, qu'est-ce qu'un hôtel de ville ?

En démarrant l'étude, nous avons vite réalisé qu'il nous était difficile de définir clairement ce qu'était un hôtel de ville. Nous avons donc commencé par effectuer un petit travail documentaire. D'après l'encyclopédie **Universalis**, les premiers hôtels de ville datent du Moyen Âge, où ils étaient appelés « *maison de ville* » ou « *maison commune* ». Ces édifices témoignent de l'éloignement du pouvoir laïc ou ecclésiastique avec, dans les cités les plus dynamiques, certaines libertés octroyées aux marchands et aux artisans.

Peu à peu, les hôtels de ville se répandent dans les grandes cités d'Europe occidentale. Souvent dotés d'une tour ou beffroi, leur fonction première est d'abriter les réunions des notables et du conseil de ville. Mais aussi d'être le **cadre privilégié** dans lequel se déroulent les grands moments de la vie de la cité. Les cérémonies de la vie municipale et fêtes traditionnelles perdent alors leur aspect populaire et spontané, et quittent la rue pour investir l'hôtel de ville. Celui-ci, telle une grande demeure, doit comporter un vaste vestibule, un escalier majestueux et des salles d'apparat.

Suite à ces premières lectures, nous nous sommes questionnées sur l'emploi du terme « hôtel » de ville. Cela en fait-il la « maison » des citoyens ? En nous renseignant, nous avons fini par découvrir que cette dénomination s'est imposée au 16^e siècle, alors qu'à l'époque, les hôtels de ville portaient tous des noms différents (par exemple « capitole » à Toulouse, « parloir aux bourgeois » à Paris, « maison des consuls » à Montpellier...). Le terme d'hôtel de ville aurait émergé en référence à l'hospitalité des bourgeois, qui offraient le gîte et le couvert aux rois et princes de passage en France. Pas forcément la maison du peuple donc. Mais suite à ces questionnements, nous sommes tout en droit de nous dire que le sujet mérite réflexion !

L'hôtel de ville et les citoyens

En sortant dans la rue pour interroger les habitants ou en animant des ateliers jeunes sur le sujet, nous nous sommes vite heurtées à une réalité. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, les hôtels de ville sont souvent des lieux assez méconnus. Comme nous au début de notre travail, les personnes rencontrées ont eu du mal à définir les fonctions de cet édifice. Souvent, elles se résumaient aux quelques motifs qui les avaient poussés à s'y rendre : des démarches administratives, des mariages, parfois des évènements ponctuels.

Lorsque nous avons commencé à évoquer de nouveaux usages, l'affaire s'est d'autant plus complexifiée. En effet, malgré l'invitation à exprimer des envies innovantes ou mêmes farfelues, les habitants n'avaient, pour la plupart, simplement **pas d'attentes** vis-à-vis de leur hôtel de ville. Cette phrase de l'une des personnes interrogées résume assez bien la situation :

« L'hôtel de ville c'est l'administration, j'y vais juste pour les papiers, ce n'est pas un endroit où j'ai envie de passer du temps. »

Repenser nos hôtels de ville différemment

Ce sujet, plus vaste que ce que l'on pourrait le croire, vaut la peine d'être posé sur la table. Face à des processus de plus en plus de participatifs et dans un contexte de réappropriation de certains espaces par les citoyens, comment faire évoluer le rôle des hôtels de ville ? Surtout, comment leur redonner tout leur sens en facilitant l'accès aux différents services proposés par la municipalité ?

Cette idée de transversalité n'est pas sans rappeler les mairies des plus petites communes, souvent rattachées à d'autres équipements comme des écoles ou des bibliothèques. Les **Maisons des habitants** sont également une piste intéressante à creuser. En effet, ces équipements rattachent souvent une antenne de la mairie à d'autres structures et services, comme des Maisons de la jeunesse et de la culture, des Relais d'assistantes maternelles, des espaces numériques en libre accès, des points de restauration associatifs, de l'accompagnement aux familles ou même des jardins partagés... Autant de programmes où la mixité de fonctions et d'usagers permet des croisements intéressants. Et ce, pour des espaces plus riches et vivants.

Alors, pour conclure cet article, je propose de vous interroger sur le sujet. Que pensez-vous de votre mairie ou votre hôtel de ville ? Idéalement, qu'aimeriez-vous pouvoir y trouver ? Qui sait, peut-être que ces espaces seront amenés à évoluer dans les prochaines années...

J.R.